



## Communiqué : Droit de retrait, grève et arrêt de travail : pour nous protéger, action directe !

Des témoignages affligeants de mesures de protection inexistantes ou insuffisantes remontent de nombreuses entreprises : pas de masques, pas ou peu de gel désinfectant, non-respect de la distance barrière d'un mètre entre les salarié-e-s, certains supermarchés et hypermarchés bondés car peu de filtrage du flux de clients...

De nombreux-euses travailleuses et travailleurs ont compris qu'elles ne pouvaient compter que sur elle-même. **Constatant l'irresponsabilité patronale et l'incohérence gouvernementale qui ordonne le confinement généralisé tout en laissant ouvert les lieux de travail d'importance non-stratégique, elles ont utilisé leur droit de retrait ou de grève** depuis lundi pour se protéger.

À Saint-Nazaire, ce lundi 16 mars, les salarié-e-s des Chantiers de l'Atlantique ont bloqué les entrées des paquebots en construction et ont ainsi obtenu l'arrêt quasi-total des ateliers. Les ouvrier-ère-s de General Electric dans la filière turbine à gaz à Belfort ont également exercé leur droit de retrait mardi 17 au matin. À La Poste, des milliers d'agent-e-s, dans tous les métiers et dans tout le pays, exercent leur droit de retrait depuis lundi. À Périgueux, les conducteur-ric-e-s de bus ont fait plier la direction en usant de leur droit de retrait et ont obtenu la fermeture des portes avant et la gratuité sur le réseau. Des salarié-e-s d'Amazon sur les sites de Montélimar, Chalon-sur-Saône et Douai ont débrayé dès mardi matin...

Au vu de la situation, l'Union Départementale des syndicats CNT de Haute-Garonne demande désormais **l'arrêt immédiat de toutes les activités ne participant pas à la production de biens et de services répondant aux besoins essentiels de la population. Dans les secteurs produisant des biens et services vitaux (santé, énergie, sapeurs-pompiers, alimentaire, eau, éboueurs, crèches qui assurent la garde des enfants de celles et ceux qui travaillent...) imposons des mesures de protection strictes.**

Contraignons le gouvernement et les capitalistes à maintenir des rémunérations pleines et entières :  **salaire inconditionnel pour tou-te-s avec ou sans travail, avec ou sans papiers ! Usons de nos armes : grève, droit de retrait, arrêt de travail, et menaces ! Interdiction des licenciements ! Amnistie ou mesure alternative de détention pour les personnes enfermées dans des conditions sanitaires déplorables en prison. Libération de toutes les personnes détenues en Centre de Rétenion Administrative ! Réquisition de tous les logements vides nécessaires pour ne laisser personne à la rue ! Solidarité totale et concrète avec les travailleur-euse-s de la santé qui sont en première ligne : exigeons des embauches massives, de meilleures rémunérations et conditions de travail, et respectons les mesures de précaution. Expropriation de l'industrie pharmaceutique qui profite morbidelement de la crise en cours et suppression des brevets pharmaceutiques (ex. test du coronavirus) ! NOS VIES ! PAS LEUR PROFIT ! NE COMPTONS QUE SUR NOTRE CLASSE !**

Toulouse, le 18 mars 2020

L'Union Départementale des Syndicats CNT de Haute-Garonne.